s'était exprimé dans le même sens, sans que Servius ait relevé le fait.

SVBLIMES *in equis redeunt* (*Én.* VII, 285) est tout à fait l'équivalent de *altus equo*[1].

Mais voici plus explicite encore :

... *arduus* ALTIS
Pulueruleutus EQVIS *furit*... (*Én.* VII, 624-625).

Ici, ce n'est plus seulement le cavalier qui est dit *sublimis* ou *altus*, donc pourvu d'une monture de taille suffisante. C'est au cheval même que le poète attribue l'épithète : *altis*... *equis*...

Il ne négligeait donc pas, dans l'examen du cheval, la considération de la taille, et si, dans les *Géorgiques*, il s'est abstenu d'en parler, ce n'est pas par ignorance ni par inadvertance, mais parce qu'il ne pouvait ni ne voulait tout dire.

P. D'HÉROUVILLE.

VI

LA LEÇON PAR L'EXEMPLE

(Suite)

PAR J. MAROUZEAU

J'ai signalé dans deux articles précédents (*Revue de philologie*, 1926, p. 110-111, et *Revue des Études latines*, 1936, p. 58-64) le curieux procédé par lequel un écrivain, au moment où il présente une observation de langue, de style, de métrique, en fournit par son énoncé même, et sans avertir le lecteur, une illustration.

Aux exemples précédemment donnés, j'en ajoute aujourd'hui quelques autres.

— Quintilien, dans l'*Institution oratoire* (VIII, 3, 51), proscrit la répétition qu'il appelle « eiusdem uerbi aut sermonis iteratio » ; or, c'est dans une phrase qui contient justement une triple répétition de sons :

Quanquam non magnopere a summis auctoribus *ui*tata interim *ui*tium *ui*deri potest.

— Dans un autre passage (I, 7, 25), Quintilien explique le changement

1. Un texte de saint Augustin confirme cette interprétation : *Videtur... equus ueluti ad suggestum hominis accommodatus, ut altior incedat* (*Enarr. in Ps. CXLVI*, 19. Migne, *Patr. lat.*, XXXVII, 1912).

de *o* en *e* dans les mots du type *uortex/uertex* ; or, il introduit dans sa phrase un exemple de ce changement :

Quid dicam « uortices » et « uorsus » ceteraque ad eundem modum, quae primus Scipio Africanus in *e* litteram secundam *uertisse* dicitur?

— Cicéron, dans l'*Orator*, 152, relève des exemples d'hiatus chez les poètes, par exemple chez Naevius :

Vos qui accolitis Histrum fluuium atque algidam...

quant aux prosateurs, dit-il, ils doivent, bon gré mal gré, éviter les rencontres de voyelles :

Nobis, ne si cupiamus quidem distrahere uoces conceditur. Iudicant orationes illae ipsae horridulae Catonis ;

or, la phrase par laquelle il signale ces « rugueux » discours de Caton offre justement deux exemples de « rugosité » : « illae | ipsae | horridulae. »

— Horace (*Sat.* I, 1, 105), énonçant l'idée de quelque chose qui sépare deux personnages, sépare aussi, par une construction très artificielle, l'énoncé de leurs noms :

Est inter Tanaim — *quiddam* — socerumque Viselli.

— Par un procédé tout à fait analogue, Lucrèce (I, 452) pratique une tmèse dans le mot même qui exprime l'idée d'une désagrégation :

Discidio potis est seiungi *se-que-gregari*.

— Virgile (*Géorg.* I, 350) évoque des vers boiteux en en faisant un de coupe irrégulière (trihémimère + hephthémimère, type rare) :

Det motus || incompositos || et carmina dicat.

— Quintilien recommande-t-il le procédé de la métaphore? C'est par une phrase qui en contient un exemple frappant (VIII, 6, 4) :

(Translatio) est... ita iucunda atque nitida ut in oratione quamlibet *clara* proprio tamen *lumine eluceat*.

— Cicéron évoque-t-il la redondance de ses écrits de jeunesse, en rendant grâces à Molon de l'en avoir corrigé? Il exprime cet hommage dans une phrase qui fournit justement un exemple du défaut dont il s'accuse (*Brut.* 316) :

Is dedit operam ut nimis *redundantis* nos et *superfluentis* iuuenili quadam dicendi *impunitate* et *licentia reprimeret* et quasi extra ripas *diffluentis coerceret*...

— Pline le Jeune nous explique-t-il (*Ep.* IX, 26) comment dans certains cas il faut avoir recours au style ampoulé : c'est en employant des formules redondantes :

Debet orator *erigi attolli*, interdum etiam *efferuescere efferri*...

et en multipliant les images :

cum stridunt funes, curuatur arbor, gubernacula gemunt ; tunc ille clarus et dis maris proximus.

Puis, à la fin de sa lettre, reprenant ses esprits, il se raille lui-même, et s'amuse d'avoir cédé à la tentation du grand style :

Exspecto ut quaedam ex hac epistula, ut illud *gubernacula gemunt* et *dis maris proximus* iisdem notis quibus ea de quibus scribo confodias ; intellego enim me, dum ueniam prioribus peto, in illa ipsa quae adnotaueras incidisse.

On ne saurait mieux faire la critique même du procédé que je signale ici.

— Lactance (*Diu. Inst.* I, 1, 10), observant que l'habitude du style processif contribue à développer la « copia dicendi », donne dans la phrase même qui contient cette observation un exemple d'abondance :

Multum... nobis exercitatio illa... litium contulit ut nunc maiore *copia et facultate* dicendi causam ueritatis peroremus, quae... *claritate ac nitore* sermonis *illustranda et quodammodo adserenda est* ut potentius in animos influat et ui *instructa et* luce orationis *ornata*.

— Mais l'exemple le plus extraordinaire sans doute de ce procédé nous est fourni par Sidoine Apollinaire, dans une lettre où il annonce à son correspondant l'envoi d'une littérature verbeuse (*Ep.* I, 1, 3) ; comment suggérer l'idée de prolixité d'une façon plus figurative que par la phrase dont il clôt son développement :

Actutum tibi a nobis uolumina *numerosiora percopiosis scaturrentia sermocinationibus multiplicabuntur*.

* * *

Faut-il, comme je l'ai fait dans l'article précédent, proposer des exemples français à côté des exemples latins?

— Victor Hugo, présentant contre les tenants du vers classique traditionnel une apologie du vers coupé, en fournit quatre exemples successifs :

L'hexamètre, || pourvu qu'en rompant la césure

Il montre la pensée et garde la mesure,
Vole et marche ; || il se tord, || il rampe, || il est debout ;
Le vers coupé || contient tous les tons ; || il dit tout.
C'est ce qui fait qu'Horace est si charmant à lire :
Son doigt souple || à la fois touche à toute la lyre.

Encadrant le vers 2 qui, avec sa coupe médiane, « garde la mesure », les vers 1, 3, 4 et 6 présentent le choix le plus fantaisiste et le plus expressif de coupes irrégulières.

— Même jeu, à propos de la même idée, dans cet autre vers de Hugo :

L'alexandrin || saisit la césure || et la mord.

— Lorsque Pascal écrit (*Pensées*, éd. Brunschvigg, t. I, p. 53) :

Quand dans un *discours* se *trouvent* des mots répétés et qu'essayant de les corriger on les *trouve* si propres qu'on gâterait le *discours*, il les faut laisser.

comment ne pas penser que l'auteur s'est fait un jeu, dans la phrase même où il autorise la répétition, de s'en permettre lui-même deux exemples?

— Lorsque Paul Valéry s'exclame dans le *Cimetière marin* :

La mer, la mer, toujours recommencée,

le premier hémistiche n'est-il pas comme une préfiguration de ce qu'énonce le second?

— Quand M. A. Dauzat, dans son *Histoire de la langue française*, p. 160, écrit :

L'opposition au néologisme ne relève pas seulement d'une conception périmée du langage, qu'on peut appeler l'*immobilisme*.

est-ce par hasard que, traitant du néologisme, il en introduise précisément un exemple dans sa phrase?

J. MAROUZEAU.